

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 20. — Cl. 1.

N° 692.218

Gouvernail pour sous-marins jouets.

Société dite : BING WERKE VORM. GEBRÜDER BING A. G. résidant en Allemagne.

Demandé le 18 mars 1930, à 14^h 51^m, à Paris.

Délivré le 29 juillet 1930. — Publié le 31 octobre 1930.

(Demande de brevet déposée en Allemagne le 14 novembre 1929. — Déclaration du déposant.)

Dans les sous-marins jouets connus, les gouvernails de direction et de profondeur sont réunis rigidement ensemble. Sur la coque du bateau on a disposé latéralement des nageoires rectrices mobiles, par l'ajustage desquelles on peut empêcher le bateau de plonger si on ne le désire pas.

La présente invention consiste à disposer sur le gouvernail de direction, un gouvernail de profondeur (gouvernail horizontal) que l'on peut tourner et ajuster. Par la réunion des deux gouvernails on obtient l'avantage d'une plus grande facilité de réglage et d'une diminution de prix, puisque les nageoires rectrices latérales avec leurs tringles de commande sont supprimées.

Les dessins annexés montrent à titre d'exemple une forme d'exécution de l'objet de l'invention :

Fig. 1 représente le gouvernail combiné en vue de côté;

Fig. 2 est un plan du gouvernail.

Sur la coque du bateau (non représentée dans les dessins) on a fixé à l'aide de l'étrier en fil métallique 1, le gouvernail de direction 2 qui est fixé de manière à pouvoir tourner, mais le frottement entre la douille roulée 3 et la partie verticale de l'étrier est assez grand pour que le gouvernail conserve la position qu'on lui donne à un moment donné quelconque. Dans un trou du gouvernail 2,

on a fait passer et on a soudé un petit tube 4, lequel porte une goupille 5 autour des deux extrémités de laquelle s'enroulent les douilles 6 et 7, formées à la racine du gouvernail de profondeur 8 qui peut ainsi tourner sur ladite goupille 5. La partie du milieu du gouvernail de profondeur 8 présente une fente longitudinale 9 à travers laquelle passe en saillie la partie supérieure du gouvernail de direction 2; grâce à cette disposition, le gouvernail de profondeur 8 peut tourner librement autour de la goupille 5. L'ajustage du gouvernail de profondeur 8, c'est-à-dire du gouvernail horizontal, se fait à l'aide d'une petite équerre 10 qui s'y trouve soudée, et qui porte un bouton 11 pouvant pénétrer vivement dans différents trous 11a, 11b et 11c, du gouvernail de direction 2.

Avec la position du gouvernail de profondeur 8 tracée en traits pleins dans la fig. 1, le bateau plonge. Si l'on tourne ledit gouvernail en haut, en lui donnant par exemple la position indiquée en lignes à traits coupés, il se trouvera soumis à un effort de bascule continu qui lève l'avant du bateau, de sorte que celui-ci ne plonge pas.

RÉSUMÉ :

1° Gouvernail pour sous-marins jouets, caractérisé en ce que l'on a disposé sur le

gouvernail de direction ordinaire, un gouvernail de profondeur qui peut tourner et s'ajuster.

5 2° La disposition constructive particulière suivante du gouvernail combiné : le gouvernail de profondeur présente une fente qui donne passage au gouvernail de direction; il porte un bouton qui peut pénétrer

vivement dans des trous ou crans du gouvernail de direction, en vue de l'arrêt à l'inclinaison voulue à tout moment.

Société dite :

BING WERKE VORM. GEBRÜDER BING A. G.

Par procuration :

H. PORTUGHER fils.